

**DELIBERATION**

**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,**

**SEANCE du 21 mars 2025 :**

**Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, COHAS Régine, BOURSIER Adeline, ROCHIGNEUX Didier, COMBE Emilie, GIBERT Marie-Anne, , MASSACRIER Marie-Claude, DUCHEZ Stéphane, SEFERIAN Sandrine. GRANGE Jean-François (arrivée à 20h15)**

**Absents : JOUIN Nicolas pouvoir donné à A. BOURSIER, GARIN Maximilien pouvoir donné T. GOUBY, DELHOMME Baptiste .**

**Secrétaire de séance : ROCHIGNEUX Didier**

***Objet : Approbation du compte de gestion 2024 du budget général.***

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2024 transmis par le percepteur, trésorerie de Montbrison, qui énonce les résultats d'exécution du budget général pour l'exercice 2024. Le Maire constate que le compte de gestion ainsi présenté est conforme aux résultats du compte administratif 2024 de la commune.

**Résultats de clôture 2024 budget général :**

- Section de fonctionnement : + 245 829.38 €
- Section d'investissement : + 186 104.52 €

**Après en avoir délibéré le conseil municipal :**

- ***Décide d'approuver le compte de gestion 2024 émis par le comptable du Trésor Public de Montbrison.***

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,  
le 21 mars 2025  
Le Maire  
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance  
Didier ROCHIGNEUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20250321-2025-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025  
Publication : 25/03/2025